



Les délibérations du Conseil Municipal (11 Avril 2016).

Sous la présidence du maire André Ferret, tous les conseillers sont présents.

Le conseil municipal était réuni, ce lundi 11 Avril, pour voter les comptes de gestion et administratifs 2015(commune et VVF) et budgets primitifs 2016 de la collectivité. Les élus ont adopté un budget « dans la lignée de ceux qui l'ont précédé, sans augmentation des taux d'imposition ».

1- Comptes de Gestion 2015 (commune et VVF).

Le compte de gestion retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année écoulée dressé par M. le Receveur Municipal.

En amont, les deux comptes avaient été étudiés par le bureau municipal et la commission des finances.

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

2- Comptes administratifs 2015 (commune et VVF).

Ils ont été approuvés à l'unanimité, M. le maire ne participant pas au vote.

↓ Commune.

Ce compte laisse apparaître un excédent de 513 524, 29 € en fonctionnement et un déficit de 65 769, 41 € en investissement. L'excédent de fonctionnement sera reporté en recette d'investissement au budget primitif 2016.





↓ VVF.

Ce compte laisse apparaître un excédent de 40 492,75€ en fonctionnement et un déficit de 36 765, 13 € en investissement. L'excédent de fonctionnement étant reporté en recette d'investissement au budget primitif 2016.

3- Budgets primitifs 2016.

Ils ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des élus.

↓ Commune.

En investissement, recettes et dépenses s'équilibrent à la somme de 963 608,48 € et en fonctionnement, recettes et dépenses s'équilibrent à la somme de 1 744 446 €.

↓ VVF.

En investissement, recettes et dépenses s'équilibrent à la somme de 83 691, 35€, et en fonctionnement à la somme de 76 742, 05€. Le maire précise que les travaux de rénovation des bâtiments sont entièrement achevés.

4- Les différentes orientations budgétaires concernant les travaux ont été fixées:

Poursuite des travaux sur l'éclairage public (Sumène, Villedieu, rampe de Chapteuil), travaux sur les bâtiments (maison de la chasse, isolation vestiaires du foot, diagnostic Eglise), fin de l'aménagement de la salle multisports avec le mur d'escalade, fin de l'aménagement du jardin de l'Holme avec l'installation de balançoires, couverture de la piscine, WC public,





PLU, travaux et aménagement de voirie, matériel services techniques, tracto-pelle, matériel informatique école primaire, signalétique.

Il faut noter une baisse des dotations de l'État d'un montant de 24 571 € pour cet exercice.

Pour aider à financer ces travaux sont attendues diverses subventions en provenance du Conseil Départemental, programme Leader, DETR, DRAC, Fédérations sportives, réserves parlementaires.

5- Vote des taux d'imposition.

Comme les années précédentes, le C.M décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux pour 2016.

Les taux restent inchangés.

T. Habitation: 18,09; T. Foncière (bâti): 16,47; T. Foncière (non bâti): 65,30; CFE: 22.

6- Demande de subventions.

Cette demande concerne le diagnostic de l'Eglise en vue de travaux.

Le montant de ce diagnostic s'élève à la somme de 11 760 € HT.

Subvention de l'Etat : 5 880 € soit 50%.

Subvention Département : 2 940 € soit 25 %

Reste à charge de la commune : 2 940 €.





Suite à ce rapport de diagnostic, la mairie programmera les travaux sur plusieurs années.

7- Ramassage de rémanents d'exploitation (section Chanalès, le Fraisise, la Pradette).

Suite à la vente d'une coupe de bois par l'ONF dans ce secteur, les membres de ces sections peuvent ramasser les rémanents d'exploitation de ces coupes, pour leurs besoins personnels.

Le C. Municipal donne un avis favorable.

